



Registre national des incidents et accidents : le RPCU entend surveiller de près le dossier

Montréal, 6 décembre 2011 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) a pris connaissance des données du premier *Rapport semestriel des incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux*. Le RPCU se réjouit que de telles données soient rendues publiques puisqu'elles favoriseront l'amélioration des services offerts.

« *En publiant ces données, le Québec fait preuve de transparence dans la gestion des incidents et des accidents. Cela doit être souligné* » a déclaré monsieur Claude Ménard, président du Regroupement provincial des comités des usagers. « *Le ministre de la Santé et des Services sociaux en avait fait la promesse et il a tenu parole* » a-t-il ajouté.

70 % des cas rapportés résultent de chutes, d'erreurs liées à la médication ou d'équipements défectueux. Selon l'analyse du RPCU, 14,9 % des 179 000 incidents et accidents répertoriés ont été divulgués à l'utilisateur puisqu'ils auraient pu entraîner des conséquences pour lui. Le RPCU constate que ce fut d'ailleurs le cas pour 716 usagers, soit 0,40 %.

« *Malheureusement, la très grande majorité des incidents et des accidents se produisent chez les personnes ayant 75 ans et plus* » a constaté monsieur Pierre Blain, directeur général du RPCU. « *Cela est beaucoup trop et il faudra que les établissements reviennent certaines façons de faire* ». Le RPCU estime que les établissements devraient agir rapidement en comptant sur leur personnel pour trouver des solutions et pour mettre en place des mesures appropriées. « *Le personnel des établissements de santé est certainement la ressource la plus importante du réseau et il doit être impliqué dans l'amélioration des services* ».

Les comités des usagers et les comités de résidents ont également un rôle à jouer à ce chapitre. En effet, ils ont pour fonction, entre autres, d'évaluer le degré de satisfaction des usagers sur les services obtenus dans un établissement de santé. Malheureusement, la voix des comités n'est pas toujours entendue par les directions et les conseils d'administration.

« *Au cours des prochains mois, nous analyserons attentivement les données du prochain rapport semestriel et nous ferons connaître notre évaluation de la situation. C'est un dossier trop important pour que les usagers ne s'y intéressent pas* » de conclure monsieur Blain.

Profil de l'organisme

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Sa mission est de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.